



## **DESCENTE DU PORT HURON 2019**

### **DECLARATION CONJOINTE DES DIRIGEANTS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE ET DE LA GARDE CÔTIÈRE DES ÉTATS-UNIS**

La descente annuelle de Port Huron (Float Down) est prévue le dimanche 18 août 2019 sur la rivière Sainte-Claire. Cela demeure une activité marine non sanctionnée présentant des risques pour les participants et les autres utilisateurs des voies navigables pendant les 12 km (7,5 milles) du parcours. Le courant rapide, la présence d'un grand nombre de participants, l'absence de gilets de sauvetage, la consommation d'alcool, la possibilité de conditions météorologiques difficiles, la température de l'eau et les ressources limitées en matière de sauvetage nuisent considérablement aux interventions d'urgence et augmentent ainsi les risques de blessures graves ou même de décès.

Le milieu marin (mouvement, soleil, vent, embruns) accélère les effets de la consommation d'alcool. L'alcool peut aussi accroître la fatigue et la vulnérabilité aux effets de l'eau froide en plus d'affaiblir le jugement, la vision et le temps de réaction.

La température de l'eau au cours des récentes descentes se trouvait en moyenne entre 17 et 19 degrés Celsius (entre 65 et 69 degrés Fahrenheit). Une immersion dans une eau dont la température est inférieure à 21 degrés Celsius (70 degrés Fahrenheit) peut mener à l'hypothermie, ce qui nuira au rendement physique et diminuera la capacité d'une personne à se débrouiller seule et à nager. Les premiers signes d'hypothermie comprennent les frissons et la perte de coordination et de jugement.

En 2014, un jeune nageur expérimenté de 19 ans s'est noyé pendant l'événement. La Garde côtière des États-Unis et des partenaires locaux, étatiques et fédéraux, y compris la Garde côtière canadienne ont effectué un effort de recherche et de sauvetage important qui a duré 36 heures et qui a finalement été suspendu après avoir couvert plus de 307 km<sup>2</sup> (191 miles<sup>2</sup>) en 21 recherches.

En 2016, des vents forts et une pluie diluvienne ont fait en sorte qu'environ 1 500 participants ont eu besoin d'aide lorsqu'ils se sont échoués sur la rive canadienne à Sarnia et Corunna. Plusieurs de ces participants se trouvèrent ainsi à être assujettis au processus de sécurité des douanes canadiennes sans identification, sans argent et sans moyen de communication. Certains étaient blessés et/ou souffraient d'hypothermie.

Il s'agit d'une activité qui est, de par sa nature, dangereuse, en particulier pour les mineurs. En tant que premiers intervenants, la Garde côtière des États-Unis et la Garde côtière canadienne déconseille de prendre part à cet événement. Si vous décidez de participer, nous vous encourageons fortement à prendre plusieurs précautions :

- Peu importe leur âge ou leur capacité à nager, tous les participants devraient porter un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel de la taille appropriée approuvé par la Garde côtière des États-Unis ou par la Garde côtière canadienne en tout temps.
- Utilisez des sacs étanches pour vos articles personnels et pièces d'identité.
- Effectuez un « plan de navigation » avec une personne qui ne participe pas et qui peut signaler votre retard à la Garde côtière si vous ne communiquez pas avec elle au moment entendu.
- N'y allez jamais seul. Utilisez le système de surveillance mutuelle en gardant l'œil les autres et signalez immédiatement tout incident ou toute situation de détresse au représentant de l'agence de première intervention la plus proche.
- Abstenez-vous de consommer de l'alcool.
- Habillez-vous en fonction des conditions météorologiques et de l'eau froide. Utilisez une embarcation qui limite votre immersion dans l'eau et qui peut être contrôlée avec des rames ou des pagaies.
- Restez près des côtes et demeurez en dehors du chenal de navigation.

La Garde côtière des États-Unis et la Garde côtière canadienne, appuyées par un grand nombre d'organismes fédéraux, étatiques et locaux, sont des professionnels hautement qualifiés avec des ressources limitées. Nous sommes fiers de cette responsabilité, mais, comme tous les intervenants de première ligne, nous ne pouvons être partout. Nous nous fions aux membres des familles ainsi qu'à tous les usagers du milieu marin pour veiller les uns sur les autres, prendre soin d'eux-mêmes, porter des gilets de sauvetage et ne pas prendre d'alcool lorsqu'ils sont sur l'eau. Ils augmenteront ainsi leurs chances de retourner à la maison en toute sécurité.

-S-



Marc-André Meunier  
commissaire adjointe  
Garde côtière canadienne  
Région du Centre et de l'Arctique



Donna Cottrell, contre-amirale  
Commandante du district n° 9  
Garde côtière des États-Unis